



HAL
open science

Essai sur le patrimoine temporel de l'abbaye d'Arthous (XVIe-XVIIIe s.)

Stéphane Abadie

► **To cite this version:**

Stéphane Abadie. Essai sur le patrimoine temporel de l'abbaye d'Arthous (XVIe-XVIIIe s.). Bulletin de la Société de Borda, 2019, 4 (532), pp.371-384. <halshs-02056979>

HAL Id: halshs-02056979

<https://shs.hal.science/halshs-02056979v1>

Submitted on 5 Mar 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

ESSAI SUR LE PATRIMOINE TEMPOREL DE L'ABBAYE D'ARTHOUS (XVI^e-XVIII^e s.)

Stéphane Abadie

Introduction

Après avoir traité dans un premier article de la formation du patrimoine temporel de l'abbaye d'Arthous, il est utile d'étudier l'évolution de ce patrimoine après le Moyen Âge. Contrairement à la documentation médiévale, rare et lacunaire, la documentation après 1500 est assez fournie... mais concerne essentiellement les conflits entre la communauté des habitants de Hastings et les chanoines d'Arthous. Il y a donc ici un effet de source évident, qui occulte le fonctionnement général de l'abbaye (gestion des troupeaux, des granges... non documentés) au profit d'un aspect unique de la gestion économique et sociale : l'allotissement progressif des pacages, *hermes* et *padouens*¹ de l'abbaye au profit de terres cultivées par les habitants de Hastings.

On peut résumer en un tableau l'ensemble des données datables connues et les mettre en regard avec ce que l'on sait des travaux effectués dans l'abbaye prémontrée² :

Communauté de Hastings	Abbaye d'Arthous
1289 fondation de Hastings	Reconstruction des bâtiments abbatiaux
1320 transaction sur l'usage des landes et bois	Voûte du chœur de l'abbatiale
1500 bail à fief de terres en padouen	1411 prise de l'abbaye par les habitants ?
1520 transaction sur l'usage des landes et bois	(Essai de) voûtes de la nef de l'abbatiale
1524 accord sur les fiefs et padouens	1523 prise de l'abbaye par les Espagnols
1524 bornage des limites d'Arthous	Construction d'un chœur abbatial en bois ?
1543 partage des biens entre l'abbé et les chanoines	
1550 règlement d'une contestation avec les habitants	
1568 mise en fief de vacants	1571 prise de l'abbaye par les Huguenots
1603 contrat d'affermage de 60 arpents	1603 cahier de redevance des tenanciers
	1615 combats Gramont-La Force
1642 procès. Arthous « seigneurie cavière »	v.1636 reconstruction des bâtiments conventuels
1643 partage de la lande de Hache à Sames	
1646-1647 mises en fief de terres	1650 cahier des tenanciers de l'abbaye
1650 règlement sur les terres basses	1651 réparation du clocher de l'église de Hastings
1651 vente d'une partie de la barthe de la Juzan	1664 cahier des tenanciers de l'abbaye
1667 partage de communaux	1680 mise en ferme générale des biens et dîmes
1681 délimitation du bois du Cassia	
1683 concession d'une terre	
1722 bail à rente à la barthe Juzan	1704 dénombrement des biens de l'abbaye
1729 transaction	1726 reconstruction du clocher d'Arthous
1740 procès pour les droits de l'abbé	
1751-1752 partage des communaux	1750 construction du portail Est
1752 bail à rente pour Jean Petrau	1766-1774 quittances de fermage
	1768 inventaire des revenus de l'abbaye
	1780 cahier de rentes et terres dîmées
	1790 travaux d'entretien

Pour la fin du XVIII^e siècle, les revenus de l'abbaye ont été déjà étudiés par deux bons articles³ qui ne font cependant pas l'analyse globale de l'évolution du patrimoine de l'abbaye, ce qui justifie la présente synthèse.

La mise en fief progressive des terres de l'abbaye

Le premier phénomène, parfaitement lisible, est celui de la mise en fief progressive de tous les biens cultivables de l'abbaye. Au cours du XVI^e siècle, on voit apparaître dans la documentation les premiers actes de mise en fief de terres cultivables (en 1568)¹. Au début du siècle suivant (1603) est mentionné le premier cahier des redevances des tenanciers de l'abbaye, connu seulement par une mention d'inventaire². Ce phénomène est accentué par la formation de trois métairies au cœur même des terres proches de l'abbaye, en principe conservées comme réserve : la métairie de Jeanchinoy semble exister dès 1568 (mention d'un « Graside de Jeanchinoy » dans un acte)³, celle de Pépourqué est antérieure à 1686⁴.

L'explication est ici très simple : dès le XVI^e siècle, les chanoines sont trop peu nombreux et ne disposent plus du personnel pour entretenir leurs terres. Ils s'adaptent en se transformant en rentiers de la terre, phénomène qui s'accroît après les guerres de Religion : les cahiers notant les redevances de tenanciers se multiplient, avec les actes de mise en fief individuelle ou collective. Il n'y a plus de granges, au sens médiéval du terme.

Ferme et création de métairies

Le corollaire de cet abandon de la mise en culture directe des terres est la mise en ferme des prélèvements de ces biens : pour 1680 est conservé le premier acte de fermage de tous les biens, dîmes et rentes de l'abbaye⁴. Les chanoines ne lèvent plus leurs propres droits mais sous-traitent cette activité, se contentant d'en recevoir une partie des fruits, sans mettre les pieds sur le terrain.

Trois métairies (on ne parle presque plus de granges dans les sources de l'époque moderne) se partagent alors la mise en culture des terres proches de l'abbaye :

- La grange d'Arthous, liée aux bâtiments de l'abbaye elle-même, qui concerne les terres basses proches du Gave (180 arpents de terres en 1790)⁵ ;
- La métairie de Pépourqué, dotée de 2037 carreaux de terre vers 1780, sur les reliefs au sud de l'abbaye⁶ ;
- La métairie de Joanchinoy, dotée de 19 arpents 49,5 carreaux de terre vers 1780⁷.

Le propriétaire de la ferme Petrau loue aux chanoines d'autres terres voisines de Joanchinoy, tout en restant indépendant des chanoines⁸. D'autres terres plus lointaines sont également affermées à divers propriétaires : un lot de terres à Oeyregave⁵, d'autres à Igaas/Pardies⁶.

La disparition des terres de pacage

Le troisième mécanisme lisible, en lien avec les précédents, est la disparition progressive de toutes les terres de pacage communes avec les habitants de Hastings, au profit de terres en culture. Dans les actes, cela se traduit par des transactions et baux régulièrement passés avec l'ensemble de la communauté de Hastings pour le partage de ces anciennes terres de parcours. Sur le terrain, on voit apparaître clôtures et fossés qui vont délimiter un nouveau paysage bocager, là où régnait un openfield de *barthes*. Cela est particulièrement

1 AD Landes, E dépôt 120/1 DD1, n° 12.

2 Joseph Nogaret, « L'abbaye d'Arthous et le prieuré de Subernoia », *Bulletin de la Société des Sciences, lettres, arts et études régionales de Bayonne*, Bayonne, 1930, annexe III, inventaire des archives de l'abbaye en 1732.

3 AD Landes, 29 J 10.

4 AD Landes, E dépôt 120 / GG33, n°91. Acte sur parchemin.

5 AD Landes, 29 J 10.

6 AD Landes, E dépôt 120 DD 3.

7 AD Landes, 29 J 10.

8 AD Landes, 29 J 1. La ferme existe encore, dans un état du XVII^e siècle, au sud de l'abbaye.

spectaculaire sur les bords de la rivière Bidouze, dans les quartiers de Garruch et Lajuzan, au sud de Hastinges, qui font l'objet de partages successifs, d'abord ponctuels au XVI^e siècle, puis systématiques en 1651-1667 et en 1751. Les terres de pacage de ces *barthes* ont alors totalement disparu. Le paysage (avant remembrement contemporain), présentant des éléments de régularité parcellaire, est l'héritage de cette transformation concertée de *barthes* en terres de culture. Seuls les bois, très convoités, ne semblent pas avoir été touchés par ces partages : le bois et ses fruits étaient trop importants pour tout le monde, faisant l'objet de conflits et abus réguliers : en 1681 les chanoines doivent faire clôturer le bois du Cassia, au sud de l'abbaye, qui est sans doute surexploité par les habitants de la bastide⁷.

Comment expliquer cette disparition des pacages ? Plusieurs facteurs sont sans doute en cause. Le premier est la disparition probable des grands troupeaux de l'abbaye à la fin du Moyen Âge, qui n'imposent plus l'existence de terres ouvertes formées de pacages et bois. Le second facteur est sans doute l'évolution économique : à partir du XVI^e siècle certaines cultures deviennent plus rentables que l'élevage pour les habitants, en particulier la vigne mais aussi le « blé d'Inde », le maïs, arrivé dès le XVI^e siècle du port de Bayonne et qui est largement cultivé au bord du Gave au XVIII^e siècle⁸. On peut supposer, en parallèle, une lente et régulière croissance démographique, qui impose l'intensification des mises en culture et la « faim de terres » des habitants de Hastinges.

Le tableau proposé ci-dessus permet également de faire un lien partiel avec les travaux menés dans l'abbaye : les accords de partage des communaux correspondent, pour partie, avec des périodes de reconstruction de l'abbaye, quand l'abbé a besoin rapidement d'une importante trésorerie, qui peut être seulement réunie par les entrées en fief des nouvelles terres mises en culture. C'est ainsi que les premières mises en fief, vers 1500, pourraient être mises en parallèle avec la tentative de construction des voûtes de la nef de l'abbatiale.

Les mises en fief des années 1520-1540 et le partage de la mense de 1543 (signe d'un conflit financier aigu dans l'abbaye) pourraient être liés à d'autres travaux non documentés, comme la mise en place d'un chœur canonial en bois dans la croisée de transept, dont on retrouve les traces d'incendie sur les murs de l'abbatiale.

Les nombreuses transactions et partages du XVII^e siècle sont certainement à mettre en relation avec la reconstruction des bâtiments abbatiaux après les destructions du siècle précédent (date de 163[6?] sur la façade nord). Idem, le partage de 1751 peut être relié aux travaux menés sur les bâtiments Est (portail daté de 1750, bâtiment annexe du logis abbatial, fournil...). On peut donc, dans une certaine mesure, lier les opérations de lotissement menées par les chanoines avec les travaux de restauration de l'abbaye.

Évolution des granges, hôpitaux et prieurés

Ce n'est qu'à l'époque moderne que l'on a quelques informations détaillées sur les biens fonciers des prémontrés d'Arthous. La grange d'Igaas n'est citée qu'en 1568 et disparaît par la suite⁹. En 1790-1791, les terres de cette ancienne grange sont mises en métayage et une dîme est prélevée sur la terre de Lilot, qui est alors plantée en maïs¹⁰.

Les prieurés, de taille plus conséquente et auxquels étaient attachés des titres recherchés de prieurs, survivent jusqu'au XVIII^e siècle. Le prieuré de Sept-Haux à Cauneille, signalé dès le XIV^e siècle, existe encore en 1789⁹. La propriété est dotée d'une vieille chapelle, entourée d'une terre d'un arpent et d'un jardin. Les biens de ce prieuré sont réduits en 1789 : deux

9 AD Landes, H 149 : « Jean Lacassaigne, prébendier de Sept-Haux ».

arpents de prairie, trois arpents de bois, deux arpents d'osier et vergnes, 25,75 arpents de terres labourables¹⁰.

Le prieuré de Pagolle, donné en 1178, avait un prieur autonome, présenté par l'abbé d'Arthous et nommé par l'évêque d'Oloron. Des prieurs sont nommés jusqu'en 1789. On ne connaît pas le détail des biens de ce prieuré, mais en 1782 la liquidation des biens d'un prieur décédé se monte à 1000 livres, somme conséquente¹¹ ; des prés et dîme de Juxue, voisins et dépendants de Pagolle, font aussi l'objet de plusieurs procès au XVIII^e siècle¹².

Le prieuré d'Oxance n'est documenté qu'à partir des années 1680¹³. On ne sait comment les prémontrés ont récupéré cette église et la paroisse voisine de Souraïde. Les biens de ce modeste prieuré ne sont pas connus. Était-ce un véritable prieuré ou bien un simple prieuré-cure ?

L'hôpital de Subernoia est le plus important des prieurés satellites d'Arthous, mais aussi le plus éloigné. Il est connu par diverses représentations graphiques réalisées au XVII^e siècle car ce prieuré voisinait la Bidassoa et l'île aux Faisans, devenue célèbre dans les années 1660 pour son rôle dans la diplomatie franco-espagnole. L'hôpital était implanté contre le mur sud de l'église Saint-Jacques de Subernoia, au milieu du cimetière paroissial. Comme à Pagolle, le prieur était proposé par l'abbé d'Arthous et nommé par l'évêque de Bayonne. L'inventaire des biens de l'hôpital a été réalisé en 1728¹² : il comportait la dîme de quelques maisons de Fontarabie et Biriadou ; deux vergers de 5 arpents, plantés de pommiers ; 8 arpents de terre labourable ; un moulin et une nasse à saumons ; 1700 livres de fondation dans les deux églises de Subernoia et Biriadou.

***Cura animarum* et dîmes**

Ces prieurés étaient complétés par la cure et les revenus de quelques paroisses : celles de Hastings ; de Biriadou, dépendant de Subernoia ; de Souraïde, dépendant d'Oxance. Les prémontrés y levaient les dîmes, ainsi que dans certains quartiers de Pardies, Juxue, Charritte et Masparrate, « ladicté dixme consistant en bled et vin, pomme, six chevreaux, aigneaux, pourceaux »¹³. Cette dîme de Juxue, rattachée au prieuré de Pagolle, fit l'objet de plusieurs procès, signe de paiements difficiles et contestés¹⁴.

La fin des prémontrés à Arthous

Grâce à ces rentes variées, les prémontrés se maintiennent à Arthous et dans ses annexes jusqu'à la Révolution française. Le dernier épisode de leur histoire est bien connu, presque au jour le jour, grâce au dépouillement des archives municipales de Hastings¹⁵. Un premier inventaire des biens de l'abbaye est réalisé au début du mois de juillet 1790 : « Le trois, les officiers municipaux et le procureur de la commune [...] se rendent à l'abbaye d'Arthous pour en inventorier le mobilier et constater les revenus. Ils sont accueillis par le prieur Desperiers et les religieux Thoumieu et Lacassaigne. Les revenus de l'année courante sont évalués à 1684 livres 18 sous et 4 deniers. Tous les objets inventoriés sont laissés à la garde des religieux [...] ».

Les mois suivants voient des épisodes tragi-comiques se succéder et anticiper le départ des chanoines. Le 11 janvier 1791, le frère Jean de Lacassaigne quitte l'abbaye après 20 ans passés à Arthous¹⁶. Le 13 février, le prieur Desperiers accepte de prêter serment (il devient

10 AD Landes, E dépôt 120 5P2, n°110. 5 février 1790, tableau

11 AD Landes, E dépôt 120/GG 33, n°108, 6 décembre 1782.

12 Voir note 26.

13 ADPA, G 21, fol. 95 [200].

curé de la paroisse et reste dans la région : il est enterré avec d'autres membres de sa famille dans l'église voisine de Cauneille, devant l'autel principal) ; le 24 février, un nouvel inventaire des biens de l'abbaye est réalisé¹⁷. On a préalablement laissé un peu de mobilier et de bois de chauffage¹⁸ à disposition des prémontrés. Le 30 mars, tout s'accélère : le maire de Hastings convoque les officiers municipaux « pour leur communiquer une tentative de vol faite à Arthous dans la nuit précédente. Les voleurs fouillaient les armoires de la sacristie, lorsque les religieux et les domestiques intervenant, ils se sont enfuis. Il est décidé qu'un piquet de 6 hommes ira tous les jours faire la garde dans l'abbaye ». Le lendemain a lieu une rencontre curieuse : « le maire de la ville de Hastings aurait été averti que quatre brigands ayant rencontré une femme de la ville dans une de ces dépendances en bois luy aurait dit brusquement : quesque vous faites ; la femme elle leur aurait répondu toute effrayée : je coupe du bois pour mon chauffage ; vous avés un curé, luy dirent ils, qui écoute bien mais il faut cependant que nous luy nettoions la gorge ».

On peut supposer, ici, un véritable coup monté, pas forcément par de vrais brigands (qui, en général, n'annoncent pas leurs méfaits à venir...) mais sans doute par des voisins de l'abbaye qui avaient intérêt à voir partir les derniers chanoines... Le stratagème fonctionne parfaitement : les habitants investissent le monastère pour « protéger » ses habitants (« ayant parcouru les bois et fonds sans rien trouver, nous nous serions rendus dans ladite maison où nous aurions fixé un piquet de six hommes pour la garde de ce qui s'y trouve et la sûreté de la vie des messieurs qui l'habitent »). On fait payer aux chanoines la garde de leur monastère, le logis et le couvert, et il ne faut pas plus de huit jours pour que les religieux, affolés, déguerpissent, ce qui permet d'organiser la vente de leurs biens.

À partir du 7 avril et pendant cinq jours, c'est la curée : on vend aux enchères tout le mobilier de l'abbaye¹⁹. Les habitants de Hastings et des communes voisines se partagent les meubles ; la plus grande cloche est envoyée à l'église Saint-Sauveur de Hastings (fêlée, elle a été refondue au XIX^e siècle au profit de la grande cloche actuelle) avec un calice, les trois autres cloches sont envoyées à la fonte au profit de l'État. Les bâtiments du monastère et les terres sont vendus à Jean de Montréal, époux de la vicomtesse d'Orthe, au mois de septembre suivant, pour la somme de 140 000 livres²⁰.

Quelques conclusions sur l'évolution du patrimoine temporel des prémontrés d'Arthous à l'époque moderne

Au XVI^e siècle, les chanoines prémontrés d'Arthous ont changé de modèle économique : d'exploitants directs au Moyen Âge (avec l'aide de frères convers, de domestiques et de « familiers »), ils deviennent désormais des rentiers de la terre. Ils commencent à découper et à mettre en fief leurs terres, singulièrement leurs pacages, au profit de métairies et de rentes monétaires plus faciles à thésauriser et réinvestir. Cela se traduit par la multiplication des procès et transactions avec les manants de Hastings, par la mise en fermage des rentes et dîmes, des contrats de *gazaille* pour le bétail... dans un contexte de croissance démographique et économique qui favorise ces entreprises (sauf les crises ponctuelles des années 1523 et 1569-1571). Ce phénomène s'explique sans doute par diverses causes : diminution importante du nombre de chanoines en place (il n'y en a plus que quatre en 1789, pour une douzaine au milieu du XVII^e siècle...); disparition de la main-d'œuvre gratuite attachée à l'abbaye ; transformation des circuits économiques régionaux qui favorisent la spéculation et le fermage...

Des accélérations de ces mises en ferme sont visibles : en 1650, en 1751... elles sont probablement à mettre en lien avec des travaux importants menés dans l'abbaye, nécessitant des apports ponctuels mais importants de trésorerie.

Le catalyseur de ces évolutions est ici, sans conteste, la bastide de Hastingues : la grande proximité géographique des habitants et leur ouverture économique (port sur le Gave vers Bayonne) ont à la fois initié et orienté le « grignotage » progressif des pacages de bord de Gave et de Bidouze qui appartenaient aux chanoines.

Les chanoines ont conservé cependant leurs prieurés-hôpitaux acquis depuis le Moyen Âge (Suberno à Hendaye, Pagolle, peut-être Oxance), avec lesquels ils gardent des liens distendus : les rares pièces conservées concernent surtout les mutations de chanoines et des inventaires après décès.

La disparition très rapide des chanoines à Arthous en 1791 est l'ultime conséquence de l'évolution de leur système économique : en 1790 les chanoines n'ont plus que des relations indirectes (par des fermiers) ou potentiellement conflictuelles (par les prêts d'argent, les chanoines servant de banquiers-usuriers, comme le prouvent les cahiers de gestion de 1789-90) avec les agriculteurs et les bourgeois de Hastingues. Il est donc logique que les prémontrés soient alors considérés comme des pièces rapportées et des parasites économiques du système agricole local, et qu'ils finissent par être éjectés d'un monde rural qu'ils avaient pourtant entièrement créé six siècles plus tôt...

Cette transformation économique et sociale des prémontrés d'Arthous n'est pas un phénomène isolé : par exemple les prémontrés de la Casedieu (Gers), maison-mère des prémontrés en Gascogne, ou encore les cisterciens de l'Escaladieu (Hautes-Pyrénées) présentent les mêmes transformations à l'époque moderne, avec la renonciation à l'exploitation directe au profit de rentes. À la Casedieu, on note même la mise en fief de granges éloignées dès le XIV^e siècle, ce qui semble indiquer que la tendance est ancienne et peut-être liée à une évolution de fond dès le Moyen Âge central (disparition de la main-d'œuvre gratuite des convers et familiers ; ouverture de nouveaux marchés économiques avec la plantation de vignes...) ²¹. De ce point de vue, Arthous ne se distingue pas de ses sœurs prémontrées de la circonscription de Gascogne.

Par contre, l'orientation précoce vers l'élevage, les relations complexes avec une bastide fondée trop près de l'abbaye qui va finir par la phagocyter, enfin le lien que l'on peut faire entre les phases d'allotissement des terres et les reconstructions de l'abbaye sont certainement des éléments originaux de la vie économique des chanoines prémontrés d'Arthous sous l'Ancien régime.

Remerciements : à Damien Hanriot et Delphine Haro-Gabay, qui suivent avec bienveillance mes recherches sur l'abbaye d'Arthous, dans le cadre d'une résidence scientifique organisée par le Conseil départemental des Landes depuis 2017.

Éléments de bibliographie :

- ABADIE S., *Un temporel monastique dans l'espace médiéval gascon : l'abbaye prémontrée de la Casedieu (Gers), XII^e-XVI^e s.*, Thèse Univ. UT2J, janvier 2016, 6 vol.
- ABADIE S., 2017, *L'abbaye d'Arthous*, Conseil départemental des Landes, 4 vol.
- ARAMBOUROU R., 1964, Tumuli en pays d'Orthe, *Bull. Soc. Borda*, p. 3-7.
- ARAMBOUROU R., 1978, *Arthous - abbaye et musée*, Dax, 32 p.
- BAVOILLOT R., LABEYRIOTTE M., AUSSIBAL R., 1994, Le gisement de Pardies (Landes) et les tombes de pèlerins, *Cuadernos de Sección. Antropología-Etnografía*, n°10, p. 445-480.
- BIARD, G., 1997, *L'ordre des prémontrés en Gascogne*.
- BLANC, Ch., 1973, Les revenus de l'abbaye d'Arthous, terres dîmées en 1780-1785, *Bull. Soc. Borda*.
- DUMOLIN, M., 1935, L'abbaye Saint-Jean de Sorde (Landes), *Bull. Monumental*, t. 94, n°1, p. 5-28.
- ETCHEVERRY M., 2010, Histoire d'une abbaye gasconne sous la Révolution : la vie quotidienne à Sainte-Marie d'Arthous, *Bull. Soc. Borda*, p. 257-276.
- EYDOUX, H.-P., 1978, L'abbaye Notre-Dame de Corhéta à Cagnotte (Landes), *Bull. Monumental*, t. 136, n°1, p. 79.

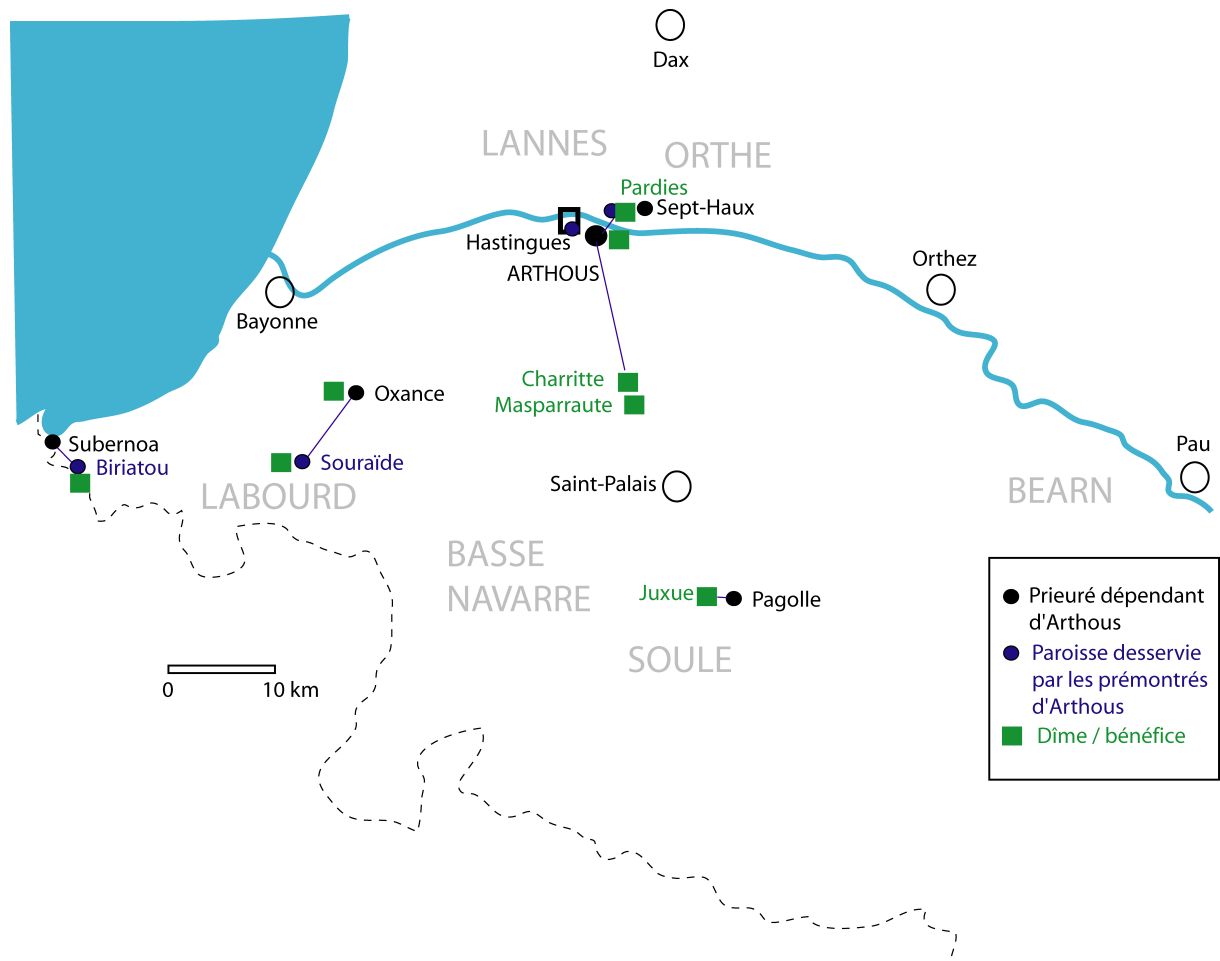
HUGO, Ch.-L., 1734, *Sacri ordinis præmonstratense*, vol. I, col. 208-209

MARQUETTE, J.-B., 1983, L'essor monastique (XI^e-XVI^e s.), *Landes et Chalosse*, t. I, p. 194.

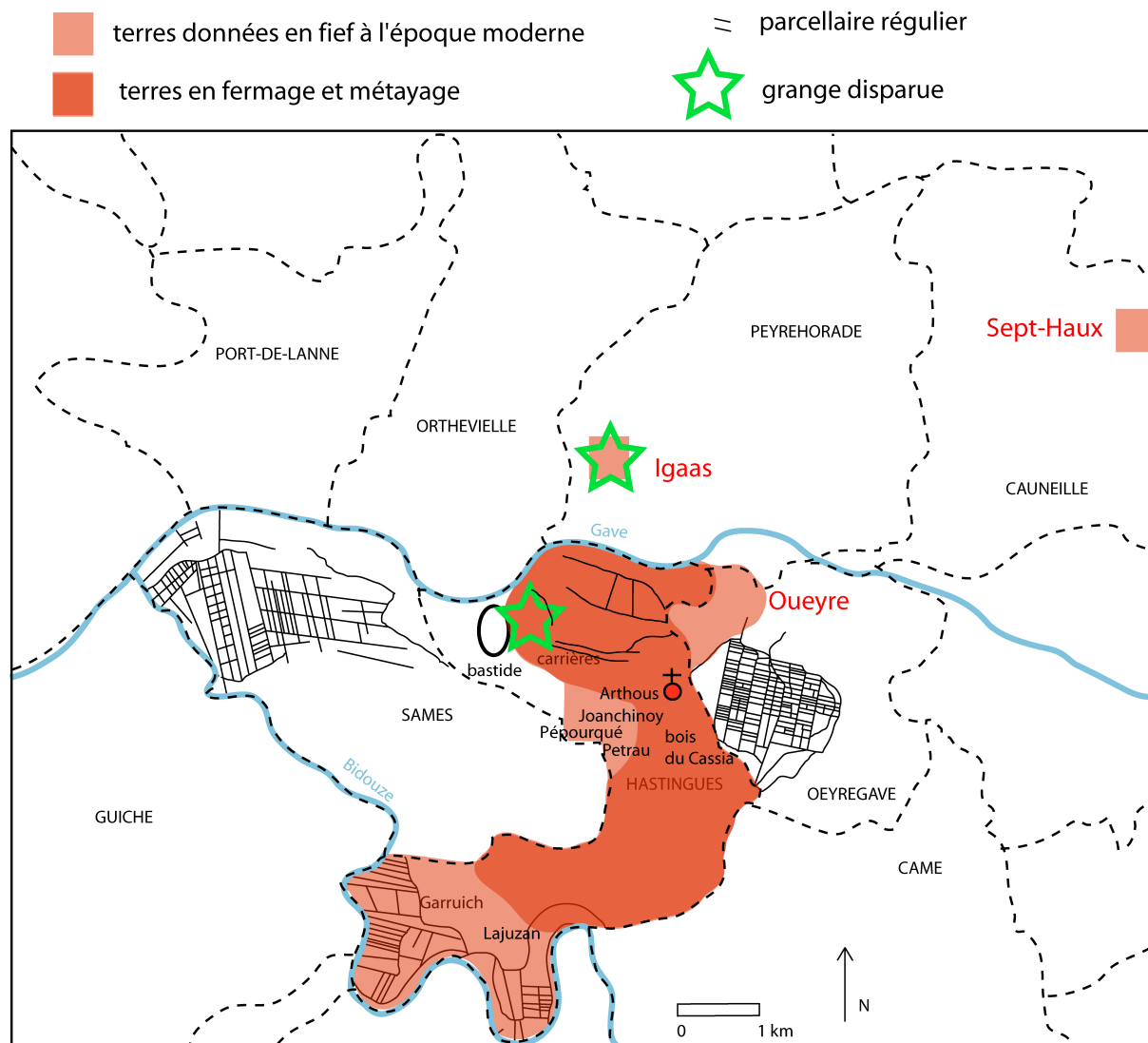
NOGARET J., 1930, L'abbaye d'Arthous et le prieuré de Subernoia, *Bull. Soc. Sciences, lettres, arts et études régionales de Bayonne*, Bayonne.

PEYROUS B., 1972, Les Prémontrés à Arthous (1160-1791), *Analecta Præmonstratensia*, t. 48, p. 221-307.

SARRADET M., 1978, *L'abbaye d'Arthous en pays d'Orthe*, Périgueux, imp. Bousquet, 47 p.



Doc. 1. Hypothèse de localisation sommaire des biens des prémontrés autour d'Arthous vers 1700, dans les limites des communes actuelles. Certains parcellaires réguliers ont été relevés : ils témoignent d'une mise en culture progressive d'anciens terrains de parcours, à Hastings et Sames, depuis le Moyen Âge. Un parcellaire très régulier de type médiéval existait également à Oeyregave, près de l'abbaye, mais il ne semble pas relever d'un aménagement effectué par les prémontrés d'Arthous. Plan S.A.



Doc. 2. Hypothèse de localisation générale des biens des prémontrés d'Arthous vers 1700. Plan S.A.

Résumé : l'étude de la documentation moderne de l'abbaye prémontrée d'Arthous permet de poser des hypothèses sur l'évolution de ce patrimoine, qui passe d'une exploitation directe à un système rentier qui sera fatal aux prémontrés en 1790.

Mots-clés : Arthous ; nécrologe ; patrimoine ; prémontrés ; temporel.

¹ Ce sont des terres laissées incultes pour permettre le pacage. Les *padouens*, en Gascogne, désignent les terres communes accessibles aux bêtes de la communauté.

² L'ensemble de ces sources a été transcrit et étudié dans le dossier d'étude de ABADIE S., 2017, *L'abbaye d'Arthous, volume II, Sources*, Conseil départemental des Landes (les 4 vol. de cette étude ont été déposés à la médiathèque de l'abbaye et aux AD 40 et 64). Ces documents, pour la plupart inédits, sont issus des fonds des Archives départementales des Landes et des Pyrénées-Atlantiques.

³ Charles BLANC, « Les revenus de l'abbaye d'Arthous, terres dîmées en 1780-1785 », *Bull. de la Société de Borda*, 1973 ; Maritchu ETCHEVERRY, « Histoire d'une abbaye gasconne sous la Révolution : la vie quotidienne à Sainte-Marie d'Arthous », *Bulletin de la Société de Borda*, 2010, p. 257-276.

⁴ Citation dans AD Landes, 2 F 904, Fonds Foix, d'après l'étude Dax-Lourreyt, Lavielle notaire : « 22 janvier 1686. Les religieux réclamèrent contre le fisc qui avait taxé à 1050 livres et 2 sols pour livre la vigne de Pépourqué prétendument usurpée par la communauté de Hastingues, mais qui appartenait traditionnellement à l'abbaye ».

⁵ AD Landes, E dépôt 120/5P2, n°114, 24 février 1790 : « Plus vingt cinq arpens de terre labourable dans la plaine d'Oeyregave affermé deux cent cinquante livres et deux paires de chapons estimés six livres cy 256 ll. Plus environ neuf arpens de terre lande dans les hameaux d'Oeyregave qui servent également d'engrais des terres labourables que les religieux ont dans cette paroisse, et qui sont compris dans le bail à ferme ».

⁶ AD Landes, E dépôt 120/5P2, n°114, 24 février 1790 : « Plus la moitié de la dixme d'une pièce de terre labourable appelée Lilot dans la paroisse d'Igaas qui n'a jamais été affermée plus de quinze livres cy 15 ll. »

⁷ J. Nogaret, *op. cit.*, 1930, annexe III, inventaire des archives de l'abbaye en 1732 : « Plus un piquetement de bois appelé de Cassia fait par l'abbé et les religieux d'Arthous, assistans les jurats et procureur du roi à Hastingues, le 29 mars 1681, retenu par Casenave notaire royal lequel contrat est en original et qui a été signé par feu abbé Dartaignan seigneur d'Arthous, de Forgues, prieur dudit Arthous et d'autres religieux de ladite abbaye, ensemble des jurats et de plusieurs autres habitants de Hastingues et qui a été par nous signé, paraphé ne varietur et cotté de lettre R. »

⁸ Les seuls cahiers de compte de l'abbaye, conservés pour 1789-1790 (AD Landes, H 149) attestent que le maïs et la vigne sont alors des cultures majeures, à côté d'un peu d'élevage et de polyculture.

⁹ AD Landes, E dépôt 120/1 DD1, n° 12 (1568) : Jean de Destius, grangier de Pardies ; AD Landes, E dépôt 120/5P2, n°114, 24 février 1790 : « Plus la moitié de la dixme d'une pièce de terre labourable appelée Lilot dans la paroisse d'Igaas qui n'a jamais été affermée plus de quinze livres cy 15 ll. » ; AD Landes, 29 J 10 (1790) : « Le *maitre* Mingot d'Igaas fait une prélation au ci devant prieur d'Arthous en argent cy 18 s. »

¹⁰ AD Landes, H 149 : « Le 15 janvier le métayer de la grange du diaconé de Pardies Ygas a rendu compte du produit de la petite dixme appelée ilot située dans ladite paroisse d'Ygas. Laquelle dite dixme a rendu six mesures et demi bled d'Inde vendu pour treize livre treize sols à raison de deux livres deux sols la mesure cy 13 ll. 13 s. »

¹¹ ADPA, G 21, fol. 95 [200].

¹² ADPA, G 175, n° 55.

¹³ AD Landes, E dépôt 120 / GG33, n°91 ; AD Landes, E dépôt 120/DD1, n° 28 : « Les parroices de Charritte et Masparraute en Basques donnent 30 livres ».

¹⁴ Par exemple en 1711 : procès de Jeanne d'Irumberry, de Juxue, contre Dominique de Bustanoby, prieur de Pagolle (ADPA, B 4442, registre des audiences, fol. 13) ; 1730 : procès de Catherine de Borda, de Juxue, contre Marc de Berterèche, prieur de Pagolle (ADPA, B 4486, registre des audiences, fol. 149) ; 1734 : Procès entre frère Bordères, Prémontré de l'abbaye d'Arthous, contre Pierre Daguerre, de Juxue (ADPA, B 4498) ; 1752 : Procès entre Marc de Berterèche, prieur de Pagolle, et Dominique Dabens, curé de Juxue, relatif à la jouissance d'une dîme (ADPA, B 4883) ; 1759 : Procès sur la dîme de Juxue (AD Landes, E dépôt 120/GG 33, n°57 bis).

¹⁵ AD Landes, 29 J 13, Fonds Destrac.

¹⁶ AD Landes, E dépôt 120/5 P2, n°10, extraits des registres municipaux. Les détails suivants, quand ils ne sont pas sourcés, sont également tirés de ces extraits.

¹⁷ AD Landes, E dépôt 120/5P2, n°114, 24 février 1790.

¹⁸ AD Landes, E dépôt 120/5 P 2, n°3, 7 février 1791.

¹⁹ AD Landes, E dépôt 120/5 P2, n°10.

²⁰ AD Landes, 29 J 4.

²¹ Sur cette question, voir ABADIE S., 2016, *Un temporel monastique dans l'espace médiéval gascon : l'abbaye prémontrée de la Casedieu (Gers), XII^e-XVI^e s.*, Thèse Univ. UT2J, janvier 2016, 6 vol.